

DESCRIPTION D'UN ANOPHELE NOUVEAU  
DU CONGO (KWANGO)  
A. MOUCHETI BERVOETSI N. SUBSP.

par G. D'HAENENS

Fin avril 1959, lors d'un voyage de prospection dans le Kwango en compagnie du Docteur MEYUS, Médecin Directeur du SECLA\* et de M. Claeys, Auxiliaire Médical du FOREAMI, nous récoltions en quelques minutes dans la rivière Kuku, près du village de Tsakalakuku, une vingtaine de larves répondant exactement à la description de la larve de *A. mortiauxi* EDWARDS 1938.

Cette récolte nous intéressait d'autant plus qu'il n'a jamais été confirmé jusqu'ici, par élevage individuel, que cette larve appartient à *A. mortiauxi* EDWARDS. C'est donc dans le but de confirmer l'affirmation, un peu téméraire, de WANSON et BERTEAUX qui décrivent la larve de *A. mortiauxi* EDWARDS sur du matériel en provenance de Mwela (localité située non loin de Tsakalakuku) que nous entreprenions, fin juillet 1959, l'élevage individuel de larves de *A. mortiauxi* EDWARDS récoltés au même endroit qu'en avril.

A notre grand étonnement les adultes qui sortirent des pupes provenant de larves mises en élevage individuel ne répondaient en aucune façon à la description de *A. mortiauxi* EDWARDS et s'en distinguaient même très nettement.

C'est la description de cet anophèle, que nous croyons nouveau, qui fait l'objet de la présente publication et en conséquence la larve de *A. mortiauxi* EDWARDS reste donc toujours à découvrir.

(\*) SECLA: Service d'Etude et de Coordination de la Lutte Antipaludique au Congo — Léopoldville.

*Anopheles moucheti bervoetsi* n. subsp.

Localité du type : Tsakalakuku 5°51'12''S 17°23'10''E, territoire de Feshi, province de Léopoldville, Congo Belge.

Rivière Kuku, affluent riv. Bakali (cartes 1, 2). Type obtenu le 27 juillet 1959 par élevage individuel de larves.

A. — Description de l'adulte.

♀ palpes : plus ou moins hirsutes avec trois bandes pâles. Première bande pâle occupant tout le 5<sup>e</sup> segment et l'apex du 4<sup>e</sup>. Deuxième bande pâle aussi large que la première et occupant la base du 4<sup>e</sup> segment et l'apex du 3<sup>e</sup>. Troisième bande pâle étroite, située à l'apex du 2<sup>e</sup> segment (planche 1, C').

thorax : aire médiane du mésonotum gris-beige ; aires latérales et fosses brun foncé. Fine bande longitudinale médiane sombre s'évasant en triangle sur le bord postérieur du mésonotum et se terminant en une grosse tache brune au centre du scutellum. Moitié antérieure du mésonotum garnie de petites écailles jaune clair sauf sur le promontoire antérieur où ces écailles sont très longues, effilées et blanches (planche 1, E', F').

pattes : les trois fémurs sont uniformément foncés. Bandes claires à l'apex des trois tibias. Les segments 1, 2, 3 et 4 des tarsi de toutes les pattes présentent à l'apex une bande claire distincte. Segments 5 de tous les tarsi uniformément foncés (planche 1, B').

ailes : deux petites interruptions dans la partie basale de la costa. Interruption de la 2<sup>e</sup> aire sombre de la veine 1 fusionnée avec l'aire pâle précédente. Pas d'interruption dans la 3<sup>e</sup> aire sombre de la veine 1. Tache blanche de la frange présente en face de la 6<sup>e</sup> nervure (planche 1, A').

Variations.

pattes : les anneaux clairs à l'apex des segments 4 des tarsi peuvent être réduits ou indistincts.

ailes : quelques variations dans les taches des fourches des veines 2 et 4 (planches 1, a', a'').

Le ♂ fera l'objet d'une publication complémentaire ultérieure.

- 1° Le poil de la selle composé de 7 à 10 branches chez *A. moucheti* ssp. *bervoetsi* (planches 1 et 2, M et M').
- 2° Les soies clypéales externes composées de 6 à 10 branches (généralement 8 ou 9) chez *A. moucheti* ssp. *bervoetsi* et les soies clypéales postérieures deux fois plus longues que chez *A. moucheti* EVANS (planches 1 et 2, G et G').

Il n'est pas sans intérêt non plus de signaler ici que les spécialistes acceptèrent sans discussion la larve décrite par WANSON et BERTEAUX comme larve d' « espèce ».

En outre, en ce qui concerne la biologie, nous remarquons que le gîte larvaire de *A. moucheti* ssp. *bervoetsi* n'est guère semblable à celui de *A. moucheti* EVANS qui est un anophèle essentiellement fluviatile. Sa proximité d'avec *A. dureni* constitue déjà à elle seule un caractère marquant et la recherche des adultes dans la nature permettra sans doute de préciser d'avantage encore les particularités de cet anophèle.

Au terme de cette discussion il semble donc qu'il ne serait pas sans intérêt de réexaminer les spécimens d'anophèles récoltés dans certaines régions du Bas-Congo, du Kasai et du Katanga, éloignées de grands fleuves ou de rivières très importantes, et déterminés comme *A. moucheti* EVANS.

F. — Position de *A. moucheti* ssp. *bervoetsi* dans les clés.

A la suite de cette description il n'est pas inutile, croyons-nous, de tenter de situer *A. moucheti* ssp. *bervoetsi* dans les clés de détermination de BOTHA DE MEILLON. Cet anophèle appartient indiscutablement au groupe *marshalli* et l'adulte aussi bien que la larve doivent être insérés parmi d'autres anophèles de ce groupe. Nous introduirons donc les quelques modifications suivantes :

Adulte.

- So. Hind tarsi all dark basally . . . . . Soa
- Soa. Bande blanche, parfois réduite, à l'apex du tarse 4 des pattes antérieures . *A. moucheti* ssp. *bervoetsi*
- Pas de bande blanche à l'apex du tarse 4 des pattes antérieures . . . . . *A. moucheti*
- . . . . . *A. moucheti* var. *nigeriensis*

Larve.

- 68. . . . . *A. marshalli*
- soie clypéale postérieure simple ou parfois bifide 68a

- 68a. Soie clypéale externe simple ou bifide . . . . . 69
- Soie clypéale externe divisée en 6 branches au moins . . . . . *A. moucheti* ssp. *bervoetsi*

F. — Conclusions et résumé.

Quoique l'adulte de l'anophèle découvert à Tsakalakuku (Ter. de Feshi-Kwango-Congo) ne diffère que très peu de *A. moucheti* EVANS il ne semble pas douteux cependant, étant donné les caractères particuliers de sa larve, que nous soyons en présence d'une sous-espèce au moins de *A. moucheti* EVANS.

La larve de ce nouvel anophèle qui fut décrite en 1954 par WANSON et BERTEAUX n'est donc pas celle de *A. mortiauxi* EDWARDS, comme l'affirmaient ces auteurs. La larve de cette dernière espèce reste donc toujours à découvrir.

*A. moucheti* ssp. *bervoetsi* se distingue principalement de *A. moucheti* EVANS par les caractères suivants :

Adulte.

- 1° Bande blanche à l'apex du 4° segment du tarse des pattes antérieures.
- 2° Fusion de l'interruption pâle de la 2° aire sombre de la veine 1 avec l'aile pâle précédente.
- Les 3° et 4° aires pâles et la 3° aire sombre de la costa sont à peu près d'égale longueur.

Larve.

- 1° Poil de la selle divisé en 7 branches au moins.
- 2° Soie clypéale externe divisée en 6 branches au moins, généralement 8 ou 9.
- Soie clypéale postérieure aussi longue que la soie clypéale externe.

Nous décrivons dans une publication complémentaire ultérieure le mâle et la nymphe de *A. moucheti* ssp. *bervoetsi*. Nous espérons avoir recueilli à ce moment de plus amples renseignements concernant la biologie de cet anophèle.

Nous faisons parvenir au Musée Royal d'Afrique Centrale à Tervuren le type de *A. moucheti* ssp. *bervoetsi*.

Nous sommes heureux de pouvoir dédier cet anophèle nouveau au Docteur W. BERVOETS, Médecin Inspecteur des Services d'Hygiène du Congo et Fondateur du SECLA.

Nous tenons à remercier ici le Docteur H. MEYUS, Médecin Directeur du SECLA, pour ses encouragements ainsi que le Docteur REZETTE, Médecin Directeur du FOREAMI, pour toutes les facilités qu'il a bien voulu nous accorder lors de nos missions de prospection dans le secteur FOREAMI. Nous remercions également M. CLAEYS, Auxiliaire Médical du FOREAMI, à qui nous devons d'avoir découvert le gîte larvaire de Tsakalakuku et qui nous a efficacement secondé au cours de nos prospections du gîte.

Nous tenons enfin à remercier spécialement M. M. LIPS, du SECLA, pour ses encouragements constants et ses judicieux conseils lors de l'élaboration de ce travail.

## BIBLIOGRAPHIE

- DE MEILLON B. — The Anophelini of the Ethiopian Geographical Region ; The South African Institute for Medical Research ; Johannesburg, 1947.
- EVANS A.M. — Mosquitoes of the Ethiopian Region, Part II ; British Museum (Natural History), 1938.
- WANSON et BERTEAUX. — La larve de l'Anopheles Mortiauxi Edwards ; Revue de Zoologie et de Botanique Africaine vol. XLIX, fasc. 1-2, pp. 33-38, 1954.

Service d'Etude et de Coordination  
de la Lutte Antipaludique,  
Léopoldville.

## DEUX NOUVELLES SIPHONA MEIGEN (DIPT. TACHINIDAE) D'EUROPE

par Louis Paul MESNIL

La révision préliminaire que nous venons de publier ici même (1) sur les *Siphona* d'Europe n'était pas complète, en dépit du fait que nous y décrivions 7 espèces nouvelles. Divers matériaux, dont certains obtenus d'élevage, nous ont permis de découvrir en outre les deux formes suivantes :

### *Siphona confusa* n.sp.

Espèce assez semblable d'aspect et de coloration à *S. maculata* Staeger, mais distincte à première vue par son deuxième tergite abdominal muni d'une forte soie latérale, son fulcrum aussi long que la hauteur de la tête, ses grandes vibrisses insérées un peu plus bas que le niveau du bord inférieur de l'œil. L'épaulette est jaune-brunâtre. Cette forme se rapproche clairement de *S. grandistyla* Pandellé par la largeur de son péristome qui égale  $\frac{1}{3}$ - $\frac{1}{4}$  du grand diamètre de l'œil, et l'éloigne ainsi de toutes les autres formes connues telles que *S. cristata* Fabricius, *S. setosa* Mesnil, *S. flavifrons* Staeger, ou de *S. geniculata* Degeer. Il est facile de la distinguer de *S. grandistyla* en raison de sa soie orbitaire interne implantée au milieu du front (et non vers le  $\frac{1}{3}$  antérieur) et de son chète antennaire épaissi à mi-longueur, dont le deuxième segment mesure seulement  $\frac{1}{3}$ - $\frac{1}{2}$  du troisième.

C'est une espèce de couleur noirâtre, à pruinose jaunâtre, assez dense. Bande frontale brune ; antennes noires à deuxième article jaune à brun-noir. Palpes jaunes, parfois rembrunis à leur extrémité distale. Scutellum étroitement bordé de jaune en arrière. Abdomen jaune pâle sur les flancs des deuxième et troisième tergites, au bord antérieur du quatrième, et dans toute sa partie

(1) Bull. Ann. Soc. Ent. Belg. 96, V-VIII, 1960, pp. 187-192.